

Le moulin Denison La fin d'une action familiale?

Françoise Quig et James Quig

Numéro 22, hiver 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18870ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Quig, F. & Quig, J. (1984). Le moulin Denison : la fin d'une action familiale? *Continuité*, (22), 48–48.

Nous aimerions vous entretenir des joies, des épreuves et des tribulations qui ont suivi la restauration réussie du moulin Denison, un moulin à farine datant de 1850 et situé près de Richmond, dans les Cantons de l'Est. Ce moulin, qui s'alimentait à l'énergie hydraulique, fonctionnait encore normalement en 1963, année de la mort du dernier meunier, M. William J. Denison.

C'est par une froide journée de mars de l'année 1971 que nous quitions Montréal avec nos six enfants pour effectuer une visite au vieux bâtiment de bois. Ce moulin, que nous décidions alors d'acheter, allait transformer nos vies. Au même moment, nous faisons l'acquisition d'un terrain avoisinant de 400 acres. Un an plus tard, nous construisons, sur une colline située à 800 pieds du moulin, ce qui allait être dorénavant notre nouvelle demeure.

UNE SECONDE VIE

La décision de nous installer dans les environs du moulin ne faisait pas l'unanimité parmi nos amis de la ville. Plusieurs d'entre eux auraient voulu que nous restaurions le moulin pour y habiter par la suite.

Mais nous étions en désaccord. Nous pensions qu'un bâtiment comme le moulin Denison, avec ses poutres de 14 pouces, ses quatre meules et un outillage d'origine, constituait un actif culturel beaucoup trop important pour ne profiter qu'à un seul particulier.

Nous avons plutôt l'intention de restaurer le moulin et de l'ouvrir par la suite au grand public. Nous pensions même un peu naïvement en faire un restaurant de luxe. Nous avons alors emprunté les sommes nécessaires à la Caisse d'entraide économique locale; à la fin des travaux de restauration, en 1976, nous portions un toast à la nouvelle vocation du moulin en compagnie de 200 invités particulièrement sensibilisés à la chose historique.

Le moulin Denison LA FIN D'UNE ACTION FAMILIALE?

Depuis huit années déjà, le moulin est un site historique ouvert au public doté d'un service d'animation et de guides. Grâce aux conseils et subventions du ministère des Affaires culturelles du Québec (MAC), nous avons relevé avec succès le défi de sa conservation et de sa restauration.

Mais aujourd'hui, les sommes nécessaires à l'exploitation et au développement du moulin Denison font malheureusement défaut.

Pourtant, tout le monde s'accorde pour dire que les propriétés à vocation culturelle qui méritent d'être restaurées, méritent également une aide financière gouvernementale accrue leur assurant une continuité. Il va de soi qu'une propriété comme le moulin Denison doit

rester ouverte au public. Mais ces endroits ne deviennent vraiment rentables que lorsqu'ils sont fréquemment visités. Nous croyons qu'un site historique a une fonction autre que celle d'être vu de la route ou d'être examiné de l'extérieur par des promeneurs. Les gens doivent pouvoir goûter l'ambiance particulière du plus grand nombre possible de ces bâtiments, s'y promener librement, respirer l'odeur des lieux, et même s'asseoir pour y consommer un morceau de gâteau, une tasse de café ou un verre de vin.

La réaction positive du public est la preuve de l'utilité de notre action. Des groupes de l'âge d'or, des familles, des instituteurs et des autobus remplis d'écopliers ont tous été enchantés de leur visite au moulin

Denison. Ces visiteurs disent aussi avoir beaucoup appris et considèrent notre action importante.

UN AVENIR INCERTAIN

Malheureusement, nous ne savons pas encore si le moulin pourra les recevoir l'an prochain. Obtiendrons-nous une autre subvention de la part du MAC en 1984? Et de quel montant? L'an dernier, la subvention de 6 500 \$ a tout juste permis de joindre les deux bouts.

La contribution du MAC a été essentielle jusqu'à présent. Le moulin n'aurait pu être restauré ni ouvrir à chaque année sans la participation gouvernementale. Mais est-ce qu'une subvention de 6 500 \$ nous permettra de préparer une autre saison touristique? Nous permettra-t-elle de rester longtemps propriétaires du moulin et d'organiser de nouveaux programmes d'animation qui feraient revenir nos visiteurs? Non.

Nous avons remis un vieux moulin sur pied sans réussir à en faire une entreprise rentable. Nous envisageons donc la possibilité de revendre le moulin. Nous pensons aussi à vendre notre maison sur la colline et à emménager dans le moulin comme nous l'avaient initialement suggéré des amis.

Bien entendu, nous ne voudrions ni vendre notre maison, ni emménager au moulin. Mais il est devenu difficile d'entretenir un bâtiment devenu une charge supplémentaire à notre budget. Nous n'entrevoions aucune solution. Au gouvernement du Québec, nous demandons des conseils et de l'aide financière pour éviter que prennent fin notre aventure en restauration, ainsi que nos huit années enrichissantes en tant qu'animateurs.

Il est essentiel que l'on encourage et que l'on donne les moyens aux citoyens désireux de restaurer et d'ouvrir leurs propriétés à vocation culturelle au grand public. ■

Françoise et James Quig
(traduit par Yvon Larose)



Vues intérieure et extérieure du moulin Denison, construit en 1850.



Michel Bisson